

Jardins Associatifs de la Communauté d'Agglomération de Reims **Assemblée Générale du 8 février 2009**

Présents : 80, représentés : 13. Ouverture de séance : 10 heures 38

Didier Klodawski remercie particulièrement Madame Catherine VAUTRIN, ancien ministre, vice-présidente de l'Assemblée Nationale, conseillère municipale, Monsieur Raymond JOANNESSE, adjoint et chargé des jardins familiaux, Monsieur Arnaud ROBINET qui vient d'être élu député, Monsieur Benjamin DEVELEY conseiller municipal. Il remercie également : Gérard LECQ, Société d'Horticulture, André LECLERCQ, maraîchers professionnels, Maurice JACQUEMINET, Comité Saint Fiacre, Michel HERBRETEAU, Jardins Familiaux Pays de France, Michel MANGELINCK, Jardinot, Dominique BUSSY, Jardins Familiaux de Saint Brice Courcelles, Christian DONNY, Jardins Familiaux Quartier Maroc, Serge DUMONTHIER, Jardins Familiaux Trois Rivières, Franck LEROY, Jardins Familiaux Trois Fontaines et Daniel BAUME, Association de réinsertion Reims Espoir. Se sont excusés, Mario ROSSI Restos du Cœur Reims, Jean KOZYCKI et Jacques VARENNE, Société d'Horticulture.

Avant de commencer l'assemblée générale, le président demande d'observer une minute de silence en mémoire des jardiniers, des membres de leur famille et des anciens jardiniers récemment disparus.

Premier point – mot du président.

Didier Klodawski précise que c'est un anniversaire pour lui. En effet, sa première assemblée, en tant que président date de 1989. L'Association a bien progressé depuis et Didier Klodawski est fier de tous les jardiniers. En premier lieu, l'Association tient à remercier la Municipalité de Reims, pour son aide et ses subventions, ses partenaires : Floralie's Garden de Bétheny (fleurs gratuites remises lors de la remise des prix du concours des plus beaux jardins), l'Association de réinsertion Reims Espoir, la banque Crédit Mutuel Nord Europe (subventions annuelles de 100 € remises à la Fédération), TIM et Leroy-Merlin Cormontreuil (remises accordées sur nos achats). Un grand merci à l'UNION, l'Hebdo du Vendredi, la radio France Bleu, Hubert le jardinier qui se font souvent le relais des différentes manifestations. Didier Klodawski rappelle que toutes les personnes sont bénévoles et paient leurs cotisations annuelles et les remercient pour avoir pris des fonctions au sein de l'Association JACA :

Trésorière : Chantal COLARDELLE,
Administrateurs : José DIAS et Jean MAST (Marais de l'Hôpital),
Joseph MANZONI (Bons Malades Nord),
Geneviève BALIGOUT (Ledru Rollin),
Patrick GEORGES (Terrain de Séjour).
Didier TOURTE (Allée des Veuves)

Responsables de secteur :
Michel HOUDE (Anciens Jardins),
Jocelyn HANS (Bois d'Amour Laborie),
Daniel BALIGOUT (Ledru Rollin),
André LEJAY (Allée des Veuves),
Yves MONVOISIN, (Roseaie),
Michel ROYER, cotisations Bons Malades Sud.

Contrôleurs aux comptes :

Édouard ZDOBYCH et Stéphane THOMASSET.

Aides :

Pascal GRANDREMY (Maraîchers et Saint Fiacre),
Manuel CASTRO (Anciens Jardins)

L'assemblée applaudit.

Deuxième point – approbation du PV de l'assemblée générale du 20 janvier 2008.

Le procès-verbal a été distribué aux membres présents. Le président demande s'il y a des questions ou des observations. Passage au vote. Approbation à l'unanimité.

Troisième point – rapport d'activité.

Le président fait part du rapport à l'assemblée générale.

Principaux achats de la période

Lettres timbrées.

Piquets, fil de tension, grillage, portillons pour les secteurs Allées des Veuves, Bois d'Amour et Anciens Jardins.

Travaux entrepris par l'Association de réinsertion Reims Espoir : tontes dans les secteurs, poses de portillons et grillage : Allées des Veuves, Bois d'Amour et Anciens Jardins.

Entretien du chemin Bons Malades Sud et taille des épineux aux Anciens Jardins.

Champagne pour les différentes manifestations y compris l'assemblée générale.

3 abris bois : 2 aux Bons Malades Nord et 1 au Terrain de Séjour.

Bons d'achat pour le concours des plus beaux jardins.

Cadenas, clés.

Bacs à compost.

Meubles pour le bureau situé à la Maison de la vie associative.

L'Association remercie Reims Espoir. Les jardiniers ont fait des remarques sur la pose des portillons et la taille des épineux au secteur Anciens Jardins.

Subventions

Le président remercie la Municipalité de Reims pour les subventions reçues. Subvention de fonctionnement : 4 487 € (même niveau qu'en 2007) et subvention d'équipement : 4 440 € (contre 6 810 € en 2007). Nous avons demandé 8 200 €. Cette dernière couvre l'acquisition des 3 abris bois et l'achat et la pose du grillage et des portillons. Le président explique que la baisse des subventions a entraîné un déficit comptable. Le président explique que les subventions ont été reçues plus tard que les années précédentes. Ce qui peut être dangereux pour notre trésorerie.

La Municipalité de Reims a ensuite pris en charge directement le parking Bois d'Amour, le grillage extérieur Bons Malades Nord et Bons Malades Sud ; ce qui représente environ 300 m de grillage. Un grand merci à Messieurs ROBIN et MARX attachés au service des Espaces verts pour s'être occupés de ces travaux.

Gestion des membres

Entrées :.....	31
Exclusions :.....	3
Démissions :.....	17
Jardiniers non repris.....	2 (pendant la période d'essai d'un an)
Radiations :	2 pour les cotisations non réglées.
Mutations :	3

Le secteur Chemin des Pensionnés a été rendu en janvier 2008 à Reims Métropole (Communauté d'Agglomération de Reims) et 5 personnes ont perdu leur jardin.

Sinistres

Nous avons eu un dégât des eaux dans l'ancien local rue Tronsson-Ducoudray avec de la vapeur d'eau sortant d'un radiateur : écran, rame de papier, meuble, petite photocopieuse. Nous avons pris rendez-vous deux fois avec le service des salles municipales et le gardien pour constater les dégâts, une autre fois pour l'état des lieux avec l'expert. Un rendez-vous a été pris à la Mairie pour signer le constat d'assurance, ce constat a été transmis à Groupama. L'Association a été indemnisée à hauteur de 554,46 €. Affaire classée.

Vols

Un abri a été volé en 2003, au Chemin des Pensionnés. L'affaire a été jugée au tribunal des enfants (mineur à l'époque) en décembre 2007. L'Association s'est portée partie civile et la personne a été condamnée à rembourser à l'Association la somme de 720,67 €. Le président a envoyé une lettre recommandée avec accusé de réception à la personne qui est actuellement incarcérée à la prison de Châlons en Champagne. Le courrier n'a pas été retiré et est revenu. Le président a contacté un huissier de justice, Maître VASSEUR. Ce dernier a répondu au président : « Le condamné doit vous rembourser, mais actuellement sa situation (incarcéré régulièrement) ne permet pas un recouvrement. Mandater un huissier reviendrait à engager des frais sans être sûr de récupérer la somme d'argent prévue dans le jugement. La seule solution possible et sans frais est de s'adresser au juge d'application des peines... En l'état, votre jugement est valable dix ans avant d'être prescrit. »

À chaque fois qu'il y a vol, le président demande que chaque victime porte plainte à la police. Il faut que la police et la justice enregistrent tous les vols et dégradations. Il y a quelques années, le président avait déjà contacté la police municipale à ce sujet.

Travail avec les autres associations et la Fédération

Le travail avec les autres associations se fait au sein de la fédération des Jardins Familiaux de l'Agglomération de Reims. Cette dernière est composée :

Association des Jardins Familiaux des Trois Fontaines,
Association des Jardins Familiaux Pays de France,
Jardinot, Jardin du Cheminot section Reims,
Association des Jardins Familiaux Trois Rivières,
Association des Jardins Familiaux Quartier Maroc,
La Société d'Horticulture de l'arrondissement de Reims
Jardins Associatifs de la Communauté d'Agglomération de Reims.

Rapport d'activité de la Fédération :

La Fédération a suspendu temporairement l'Association des Jardins Familiaux Croix du Sud. Croix du Sud. La Fédération prendra une décision courant 2009. La Fédération est présente à toutes les assemblées générales

Lundi 11 février 2008 : une réunion a eu lieu entre la Société d'Horticulture de Reims, les maraîchers professionnels, l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École) Marne et les jardins familiaux de Reims Métropole. Deux jardins du secteur Bons Malades Nord seront mis à la disposition des enfants le 26 avril 2008. Le thème sera initiation à la culture potagère. Il est prévu de faire des démonstrations de semis de haricots, carottes, laitues, betteraves, navets et repiquages de plants de tomates, choux et poireaux.

Samedi 16 février 2008 : le service du Bureau d'Accueil de Tournages de l'ORCCA (Office Régional Culturel de Champagne Ardenne) a pour mission d'aider les réalisateurs de films à trouver des lieux de tournage, comédiens, techniciens et figurants en région Champagne Ardenne. Dans le cadre d'une recherche de film, deux scénaristes rencontrent les jardiniers de JACA (secteur Bons Malades Nord) au matin et les jardiniers des Trois Fontaines, Trois Rivières.

Du vendredi 28 mars au dimanche 30 mars 2008 : salon Tendances Nature. Reconstitution d'un jardin familial au Parc des expositions et cours de rempotage de plants de légumes pour les enfants des écoles. Un grand merci aux participants : Michel MANGELINCK, Jacques PIGNE, Jacques FONTE, Geneviève et Daniel BALIGOUT, Georgy WEILER, Serge DUMONTHIER et tous ceux qui ont aidé.

Samedi 12 avril 2008 : la Société d'Horticulture organise une visite guidée et commentée chez José VEISSE, horticulteur aux Mesneux. De splendides fleurs sont cultivées dans 9 500 m² de serres.

Samedi 24 mai 2008 : une réunion a lieu à la Maison de la vie associative : Se sont rencontrés : Monsieur Raymond JOANNAESSE et toutes les associations de jardins familiaux de l'Agglomération de Reims. Absente : Association brico-corcellienne. Les thèmes principaux : avenir des jardins familiaux dans Reims Métropole et protection de l'environnement.

Lundi 9 juin 2008 : le président reçoit France Info dans le secteur Anciens Jardins pour un reportage sur les jardins familiaux. Le reportage a été diffusé le jeudi **12 juin** : magnifique reportage sur les jardins familiaux.

Mardi 17 juin 2008 : Franck Leroy président des jardins familiaux des Trois Fontaines repique les plants de légumes et les plantes aromatiques dans le jardin durable du Parc de Champagne. Un grand merci à Franck LEROY.

Mardi 1^{er} juillet : inauguration du Jeu du D.D. (Développement Durable) au Parc de Champagne. La Fédération des jardins familiaux a reconstitué un jardin associatif durable.

Jeudi 17 juillet 2008 : Didier Klodawski préside l'assemblée générale de la Fédération des Jardins Familiaux de l'Agglomération de Reims.

Samedi 25 octobre 2008 : Didier Klodawski, président de la Fédération des Jardins Familiaux de l'Agglomération de Reims, anime une réunion avec les autres associations dont le thème est : *comment mieux communiquer sur le jardinage biologique.*

Bienfaits du jardinage biologique.

Jardiner bio : en premier, c'est ne pas utiliser de produits chimiques, de pesticides de synthèse, ni d'O.G.M. (organismes génétiquement modifiés).

Moyens : rotation des cultures (ail, poireaux et oignons reviennent après une période de 3 ans sur la même planche). Compostage et recyclage des matières organiques et des déchets végétaux.

Lutte biologique : lutte au moyen d'organismes naturels antagonistes, en rivalité ou en concurrence.

Préférer des traitements autorisés en jardinage biologique qui respectent l'environnement, les abeilles, la santé et les nappes phréatiques. Les produits chimiques et les pesticides de synthèse favorisent les cancers en polluant notre environnement.

Chaque année, la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes) publie, à deux ans d'intervalles, le bilan annuel des plans de surveillance relatifs aux résidus de pesticides dans les productions végétales. Le 5 janvier 2009, elle fait un communiqué : exposition croissante des consommateurs à divers types de pesticides : fruits légumes frais et transformés, les conclusions qui en ressortent n'ont rien de réjouissant.

Samedi 15 novembre 2008 : nous nous sommes rendus à l'ancien Collège de Jésuites situé place Museux. Félicitations aux membres de la Société d'Horticulture et remerciement à Jacques PIGNE. Excellente exposition *Fêtes en fleurs*.

Samedi 6 décembre 2008 : remise des prix des beaux plus jardins associatifs de Reims Métropole.

Passage au vote du rapport d'activité. Approbation à l'unanimité.

Quatrième point – rapport financier.

Chantal COLARDELLE lit le rapport financier de la période du 1^{er} novembre 2007 au 31 octobre 2008. Les ressources s'élèvent à 25 061,55 € et comprennent les cotisations et droits d'entrée 10 246,64 €, le remboursement de l'assurance (2 € par jardinier) 484 €, l'encaissement des dépôts de garantie versés par les nouveaux jardiniers 4 130 €, le remboursement par les jardiniers de frais 195,41 €, les subventions pour un total de 4 927 €, les intérêts du Livet Bleu du Crédit Mutuel 354,04, ventes d'abris usagés 170 € et indemnités reçues de Groupama d'un sinistre survenu à l'ancien bureau : 554,46 €.

Les emplois s'élèvent à 26 920,73 €. Ils se composent des investissements entrepris par l'Association (abris, portillons, grillage, meubles, bacs à compost) 43 %, du remboursement des dépôts de garantie 7 %, frais de gestion 17 %, des manifestations 15 % et entretien et travaux 18 %. Le poste transports se monte à 1 639 €, ce qui représente 2 631 km entrepris par le président et la trésorière dans l'année (251 sorties pour le président 1 855 km et 37 fois pour la trésorière).

La trésorière demande s'il y a des questions. Le président rappelle que la comptabilité est à la disposition des jardiniers sur rendez-vous. L'assemblée applaudit Chantal COLARDELLE.

Cinquième point – rapport de la commission de contrôle et approbation des comptes.

Édouard ZDOBYCH était hospitalisé et n'a pas pu participer aux contrôles des comptes. Le contrôle a été effectué par Stéphane THOMASSET. Concernant sa mission de contrôle des comptes, la commission de contrôle n'a décelé aucune anomalie, elle certifie que les comptes associatifs de la période étudiée sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de l'Association. La commission de contrôle donne quitus à la trésorière et propose à l'assemblée générale ordinaire, l'approbation des comptes. L'assemblée remercie et applaudit Stéphane THOMASSET.

Approbation des comptes et quitus donné à la trésorière. Passage au vote. Approbation à l'unanimité.

Sixième point – renouvellement de la commission de contrôle des comptes.

Se représente : Édouard ZDOBYCH.

Se présentent : Madame et Monsieur Guy LEFEVRE et Monsieur Nicolas SAUGET. Le président les remercie.

Passage au vote. Approbation à l'unanimité.

Encore un grand merci à Stéphane THOMASSET qui arrête son mandat et qui n'a plus de jardin dans l'Association.

Septième point – renouvellement par tiers du conseil d'administration

Se représentent : José DIAS (Marais de l'Hôpital), Jean MAST (Marais de l'Hôpital) et Patrick GEORGES (Terrain de Séjour). Passage au vote. Approbation à l'unanimité.

Madame Adeline HAZAN, Maire de Reims et présidente de Reims Métropole vient d'arriver. Le président la remercie de sa présence. Elle participait à une assemblée d'une autre association.

Huitième point – perspectives pour l'année 2009

Le président annonce la deuxième tranche de travaux au secteur Anciens Jardins. Après la pose des portillons, il faudra du grillage à lapins et installer des jambes de force et des piquets neufs. Il faudra des plaques en béton pour la descente de Saint Fiacre.

Demandes écrites

Gérard SOUFFLET (Terrain de Séjour) : rien à vous signaler. Serons absents du 1^{er} février à fin février. Nous ne pouvons pas assister à l'assemblée. Salutations distinguées.

Jackie MANSUY (Saint Fiacre) : cela fait trois ans que j'ai fait la demande pour changer la cabane de jardin qui est en mauvais état.

Jean-Marc PARIS (Anciens Jardins) : je demande le remplacement du cabanon de ma parcelle n°21.

Richard ROUX (Saint Fiacre) : demande le remplacement de mon abri de jardin au lot n°16 de la rue Saint Fiacre. Quelles démarches et quel projet il y a pour la clôture de Saint Fiacre et le futur parking de la mosquée ?

Le président fait le point sur les demandes d'abris bois : Jackie MANSUY (Saint Fiacre), Jean-Marc PARIS (Anciens Jardins), Richard ROUX (Saint Fiacre), jardin n°13 du secteur Bois d'Amour, jardin n°24 du secteur Bons Malades Nord. Le président précise qu'il faut les acheter par lots de 3 pour obtenir une remise. Le président vérifiera l'état des autres abris Il faut revoir le problème des abris du nouveau secteur de l'Allée des Veuves.

Le président demande si l'assemblée est d'accord avec les kilomètres parcourus : demandes de prix, commandes, enlèvement des marchandises, visites dans les jardins, réunions, attributions des jardins etc. L'assemblée est d'accord. Le président précise que les demandes de subventions seront transmises à la Municipalité fin février 2009.

Le président demande à l'assemblée s'il faut garder l'assurance accident corporel. Vous vous blessez dans le jardin, vous faites intervenir votre Sécurité Sociale, puis votre complémentaire. Groupama intervient ensuite jusqu'à 235 €. Une seule personne par jardin : l'adhérent. En 15 ans, une seule personne s'est blessée et a été entièrement remboursée. Le bris de lunette n'est pas remboursé. Actuellement, l'association demande 2 € par an et par personne. L'assemblée décide de garder l'assurance accident corporel.

Le conseil d'administration propose une augmentation de 1,5 centime d'euro par mètre carré de la cotisation proportionnelle. Passage au vote. Contre : 7. Pour : 86. Approbation à l'unanimité. L'assemblée décide de l'augmentation pour 2010.

Maurice JACQUEMINET prend la parole pour le Comité Saint Fiacre. Il évoque le repas dansant.

Madame Catherine VAUTRIN doit partir et prend la parole. Elle remercie le président pour l'invitation et constate la masse de travail entrepris pour l'Association. Elle annonce qu'un jardin est très important. Pour être en bonne santé, il faut consommer des légumes et des fruits. Les végétaux récoltés sont moins chers que dans le commerce. Étant au conseil municipal, Madame VAUTRIN sera particulièrement attentive, quant aux subventions et aux dates de versement. Le président la remercie et lui souhaite bon courage pour sa prochaine réunion.

Neuvième point – questions diverses

Richard ROUX (Saint Fiacre) prend la parole et évoque le problème du terrain non entretenu qui deviendra le parking de la future mosquée. Il précise que le trottoir de la rue Saint Fiacre a été détérioré.

Daniel JOUGLET, nouveau jardinier du secteur ANCIENS JARDINS prend la parole et regrette les vols et dégradations dans les jardins. Cela est bien désagréable et anéantit toute une saison de travail. Il évoque la voiture brûlée allée des Morilles. Les services municipaux devraient nettoyer ce qu'il reste. Didier Klodawski est d'accord avec lui et lui dit qu'il n'a pas la solution. Il faut porter plainte à chaque fois.

Le président rappelle qu'il n'y a plus de responsable au secteur Saint Fiacre. S'il y a des demandes ou des questions, il faut s'adresser directement au président par courrier ou par courriel. Il faudra poser des plots au secteur Terrain de Séjour. Mais, la Municipalité veut facturer le coût à l'Association.

Bernard LOURDEZ (Marais de l'Hôpital) prend la parole et dit qu'il n'est pas content de la route d'accès au secteur Marais de l'Hôpital. Il revient sur la protection des plants de tomates en cas de pluie. Il voudrait bien savoir, si cela est autorisé, du fait qu'il était intervenu à ce sujet lors de l'assemblée de 2008. Le président lui dit que cela a déjà été décidé et lui lit la décision : : **sera tolérée, en période pluvieuse, une protection en voile ou en bâche maraîchère au dessus des pieds de tomates, reposant uniquement sur les tuteurs de pieds de tomates, sans structure supplémentaire.**

Le président précise que le livre l'en-vert de Reims des éditions de l'Effervescence a été refusé par le conseil d'administration des JACA et par l'assemblée générale de la Fédération des Jardins Familiaux. Si les jardiniers veulent un livre sur les jardins associatifs de Reims, il pourra y avoir un nouveau projet qui est indépendant de la Ville de Reims. Envoyez-nous vos idées et vos photos.

Monsieur Benjamin DEVELEY prend la parole et annonce qu'il est heureux d'être à l'assemblée et remercie le président de l'invitation.

Le président donne la parole à Monsieur Arnaud ROBINET. Ce dernier entreprendra la visite de tous les jardins associatifs de l'agglomération de Reims avec le président. Les jardins permettent de rompre la monotonie dans l'agglomération. Les jardins familiaux favorisent la convivialité et l'entraide. La consommation de légumes et de fruits sains est nécessaire pour la santé.

Monsieur Raymond JOANNESSE insiste sur le jardin écologique respectueux de l'environnement et de la santé. En 2009, il y aura une exposition sur les jardins familiaux au Parc de Champagne.

Madame Adeline HAZAN évoque les subventions versées aux différentes associations de jardins familiaux. Elle précise qu'il faut porter plainte à chaque fois qu'il y a des vols ou dégradations. Monsieur Éric QUENARD est adjoint chargé de la sécurité et de la police municipale. Didier KLODAWSKI précise que la police municipale a les clés de tous les secteurs et passe régulièrement.

Le président lève la séance à 12 h 17 et invite toutes les personnes au verre de l'amitié.

Le président

Didier KLODAWSKI